

Bulletin municipal

Décembre 2023

N°13

Joyeuses Fêtes



Lagarde-Marc-la-Tour



Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enual@wanadoo.fr

Mairie - Le Bourg - MARC-LA-TOUR

Tél : 05 55 27 11 98 - Fax 05 55 27 10 06

Courrier : mairiemarclatour@wanadoo.fr



www.lagarde-enual.fr



[mairielagardemarclatour](https://www.facebook.com/mairielagardemarclatour)

Sommaire

Le Mot du Maire p 2

L'urbanisme p 3

Travaux et projets en cours p 4-6

- La seconde vie du presbytère
- L'atelier boulangerie
- Aménagement du parc des sculptures
- Lotissement de Chanteranne
- Le jardin public de la Maison Fage
- L'ancienne poste

Travaux effectués p 6-7

- La voirie, sécurisation RD 10
- Travaux bâtiments communaux
- L'école
- Restauration Vierge à l'enfant

Les activités de la Maison de Services p 7-9

- Déjà un an de passé
- Jour du pain
- Les livres font voyager

Les événements passés p 9-10

- État civil
- Octobre Rose
- Le nettoyage des chemins

Du côté de l'Agglo Syndicat des deux vallées p 11

Les événements à venir p 12

- Les vœux du Maire
- La vie des associations

Le mot du Maire

En transformant un ancien atelier en fournil, la commune tente un pari audacieux, **contribuer à l'installation d'un artisan boulanger**. Le contexte actuel n'est pas favorable, le coût de l'énergie et des matières premières condamne de nombreuses boulangeries. Il s'agit pour nous de renforcer le tissu économique, d'apporter un plus à nos commerçants en attirant une nouvelle clientèle. **La réussite de cette entreprise communale dépendra de nous tous**, de l'accueil que nous réservons aux nouveaux venus, et espérons que tout le monde jouera le jeu.

Le projet de restauration de l'appartement du presbytère de Marc-la-Tour a été adopté par la majorité, la consultation des entreprises est en cours. Les deux premières tranches des travaux du jardin des sculptures sont en cours de réalisation. Les aménagements de sécurité en travers du bourg ont été effectués. La viabilisation des premiers lots du lotissement est en cours, la commercialisation suivra.

Ainsi, les principaux investissements prévus à notre budget sont tous en cours de réalisation.

On commence à y voir un peu plus clair sur les conséquences de l'application de la loi climat et résilience à nos communes rurales : l'objectif est de stopper la consommation d'espaces, tout en augmentant la production d'énergies renouvelables, pour arriver au zéro artificialisation net en 2050, avec un objectif intermédiaire, diviser par deux l'urbanisation des espaces naturels d'ici à 2030. Les terrains constructibles vont se faire rares dans nos communes !

Noël arrive... Comme chaque année, la commune veut honorer ses anciens, avec, au choix, chèques cadeaux à utiliser chez nos commerçants ou repas au restaurant pris en commun. Tous les habitants de 70 ans et plus sont concernés par cette opération. La commune ne disposant que d'un listing liste électorale, il est possible qu'habitant la commune, mais ne votant pas à Lagarde, vous ayez été oublié. Faites-vous connaître au secrétariat.



Bonnes fêtes de fin d'année

Daniel Ringenbach

Le conseil municipal

Daniel Ringenbach, Maire de Lagarde-Marc-la-Tour

Les Adjoints

- 1^{er} adjoint, Isabelle Lagarde, Maire déléguée de Lagarde-Enval
- 2^{ème} adjoint, Fabien Lanot, Maire délégué de Marc-La-Tour
- 3^{ème} adjoint, Martine Baratte-Fialip
- 4^{ème} adjoint, Olivier Otero-Pastor
- 5^{ème} adjoint, Marc Bernard
- Conseiller délégué, David Nicolas

Les 12 Conseillers Municipaux

- Arnaud Alleyrat, Olivier Brossard
- Catherine Chambeaudie, Patricia Chantalat
- Manuel Da Costa, Bertrand Foucher
- Ménéhi Guitard, Bénito Lacroix
- Tim Trains, Jacques Tramont
- Maryline Verdier, Stéphane Vivier

L'urbanisme

Après les PLU, les PLUI, voici les ZAN et les ZAEnR..

Pour lutter contre le réchauffement climatique et répondre aux engagements internationaux, avec comme objectif, atteindre la neutralité carbone, l'Etat a mis en place **un certain nombre d'obligations réglementaires** :

Pour les particuliers, interdiction de mettre en location les logements mal isolés ou de vendre des véhicules polluants.

Pour les collectivités, diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols et une planification des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) en définissant des zones préférentielles de leur territoire :

Doit conduire à diviser par deux l'urbanisation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2030, pour aboutir au zéro artificialisation net (ZAN) en 2050. Au niveau national, 243 000 ha ont été consommés entre 2011 et 2021, dont les deux tiers pour l'habitat.

A Lagarde-Marc-la-Tour, 12 ha consommés sur cette période, dont 93% pour l'habitat, ramenés à 6 ha pour la période 2021/2030 : **Les permis de construire vont être de plus en plus difficiles à obtenir !**

L'objectif est de stopper la consommation d'espaces tout en augmentant la production d'EnR pour arriver à terme, en 2050, au zéro artificialisation net (ZAN).

Les communes doivent identifier les zones potentiellement propices à l'implantation d'EnR et définir les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR) : la commune dispose d'une feuille de calcul qui permet d'apprécier les consommations et la production d'EnR actuelles, d'estimer les ordres de grandeur des installations nécessaires pour atteindre l'objectif des productions d'EnR, de traduire les potentiels de production sur les toitures, sur les parkings, sur le foncier.

L'Etat a sollicité les collectivités pour qu'elles définissent des zones préférentielles pour accélérer la production d'énergies renouvelables. Les décisions des collectivités seront sans effet sur les initiatives privées en vue d'obtenir une autonomie énergétique (photovoltaïque en toiture).

Pour essayer d'atteindre l'objectif que s'est fixée l'Agglo, porter à 33% la part d'EnR dans la consommation d'ici 2030, la commune propose comme ZAEnR l'installation de panneaux photovoltaïques :

- Sur les toitures des bâtiments communaux : mairie, école, espace polyculturel
- Au sol sur les 3 ha dans les biens de sections du Puy Vaurette.





Travaux et projets en cours

La seconde vie du presbytère



Edifice emblématique de la commune, le presbytère va connaître une nouvelle jeunesse dans le courant de l'année 2024.

En effet, décision fut prise, lors du Conseil Municipal d'octobre 2020, de ne pas poursuivre avec la Société Polygone les futurs travaux de rénovation. C'est dans ce contexte que l'équipe majoritaire a choisi de garder au sein du patrimoine communal cette bâtisse de caractère.

Projet analogue à celui de la Maison Fage, il a pour objectif de maintenir l'intégrité des bâtiments communaux et d'accueillir dans les meilleures conditions de nouveaux résidents.

La majorité s'est ainsi dotée d'un maître d'œuvre qui, après plusieurs consultations, a dressé les plans du prochain agencement intérieur du presbytère.

Reste pour les prochaines semaines à nous déterminer sur le choix des entreprises.

Atelier Boulangerie

La commune a décidé, à l'unanimité, la transformation d'un ancien atelier en fournil, pour installer un boulanger. Les travaux, d'un montant de 85 000 €, seront amortis par 35 000 € de subventions. Ils devraient être achevés en avril prochain et permettront à la commune de proposer un local à M. Freyermuth, boulanger de son état.

Il construira lui-même son four à bois, il a l'expérience et le savoir-faire.



Aménagement du parc des sculptures

C'est début septembre que les entreprises retenues NBTP pour le terrassement et Faucher pour la maçonnerie, sous l'égide de Carole Bridié (paysagiste DPLG), en charge de la maîtrise d'œuvre, entament les implantations et les premiers terrassements.

La présence de réseaux électriques et eau potable stoppent le chantier et nous oblige à déplacer le théâtre de verdure plus haut dans le terrain. Les travaux reprennent, la forme hémisphérique du théâtre de verdure sort de terre, ainsi qu'une bonne partie des cheminements. Les gradins sont bâtis ainsi que les escaliers.

Vous pourrez dans quelques mois, déambuler dans ce parc et apprécier son aménagement, ses sculptures et sa vue imprenable...

La dernière étape, l'aménagement végétal, prendra effet en 2024.



Lotissement de Chanteranne

Ce n'est pas un nouveau projet, il s'agit bien du projet du lotissement du Trieux rebaptisé « Chanteranne » pour respecter les dénominations du cadastre.

Ce projet poursuit sa genèse avec en 2023, l'obtention du permis d'aménager, le bornage des lots par un géomètre, la préparation par le maître d'œuvre le bureau Colibris du dossier de consultation des entreprises, ...

Ce lotissement disposera de 11 lots de 1085 à 1590 m² répartis autour d'une voie de desserte en impasse.

Les travaux seront réalisés en deux temps :

La première phase débutera en 2024 par la viabilisation des lots 1, 10 et 11 par la pose des réseaux électriques, d'eau potable et de télécommunication permettant ainsi la mise à la vente de ces trois premiers lots.

La seconde phase de travaux portera sur l'aménagement de la voirie et l'extension des réseaux aux autres lots.

L'estimation de l'ensemble des travaux de viabilisation (hors câblage électricité et fibre) est de 135 000 € HT.

Pour toutes personnes intéressées, la mairie reste à votre disposition pour plus de renseignements.



**L'ancienne poste :
Quand le patrimoine
municipal est un atout
pour notre commune !**



Le patrimoine de Lagarde Marc La Tour définit notre territoire, notre identité et c'est le reflet du passé, mais surtout du présent. Il questionne sur ce qu'on estime important de transmettre aux générations futures.

Le bâtiment de notre poste qui a fermé définitivement ses portes appartient à la commune et nous faisons le choix de le garder. Il est la trace de notre histoire communale et de notre héritage.

Nous avons démontré que nous étions capables de valoriser nos bâtiments comme la réalisation des travaux dans la Maison Fage, avec 2 appartements locatifs, une Maison de services à la population avec la création de l'Agence Postale Communale et le transfert de la bibliothèque en allant chercher des subventions pour réduire le coût à la charge de notre commune.

Le patrimoine, ce n'est pas qu'un coût, c'est aussi un investissement, levier majeur de développement économique, territorial et culturel.



Le jardin public de la Maison Fage

Après la réfection de la maison et de l'étable, transformées en appartements et en maison de services et bibliothèque, c'est au tour du jardin de devenir accessible aux habitants de notre village. Il deviendra un jardin public avec arbustes, allées, espaces de repos avec bancs. Une partie sera réservée aux enfants pour y cultiver légumes ou fleurs. Les travaux débutent cet automne.

Cet endroit devient petit à petit, le cœur du village où se retrouvent les habitants pour faire leurs démarches au bureau de poste, emprunter des livres, assister au café-livres mensuel et aux diverses activités proposées comme : la cuisson du pain dans le vieux four ou encore les activités ludiques pour les plus jeunes.



Travaux effectués



Voirie :

La réfection des chaussées a été effectuée Impasse Combe-Bernard et Chemin des Boules.

Sécurisation RD10 : En juin 2023, des aménagements ont été effectués sur la RD10, entre les deux chicanes déjà existantes. La commune, en collaboration avec le département et Corrèze Ingénierie a réalisé des travaux de cheminement pour piétons et de ralentissement de la circulation. Les trottoirs, le passage piéton, le rétrécissement de la chaussée avec la signalisation permettent de sécuriser cette zone particulièrement sensible.

Bâtiments communaux



Logement mairie

Le changement de volets et les peintures des fenêtres ont été réalisés par les entreprises Fred menuiserie et Da Costa.

Au Gardillou

Changement portes garage et peintures.





A l'école

Peintures des garde-corps, grilles et barreaux. Lasurage des avant-toits, planches de rives (entreprise Vantal)

À l'école maternelle

Changement d'un lavabo commun par une fontaine à eau dans les toilettes (entreprise AMSAV).



Restauration de la Vierge à l'enfant, église de Marc-la-Tour

La statue en bois polychrome de la Vierge à l'enfant installée au dessus du maître hôtel de l'église de Marc-la-Tour vient d'être restaurée par M. Adrien Gaillard. Elle est datée de fin XVII, début du XVIII. L'intervention de M. Gaillard a permis de traiter, d'améliorer sa présentation et de la sécuriser. La sculpture a été reposée en l'église fin juin 2023.



Les Activités de la Maison de services

Déjà un an de passé !

La Maison de services est ouverte depuis novembre 2022.

Suite à l'acquisition de la maison Fage, la commune s'est lancée dans de grands travaux : deux appartements, une maison de services et un jardin public en cours d'aménagement.

Des services : bien sûr l'agence postale communale pour répondre à la fermeture de la Poste mais aussi, la bibliothèque, la grainothèque pour les jardiniers et des ateliers divers et variés.

Car c'est en premier un lieu de convivialité, de rencontre, de partage et d'écoute.

Pour exemple :



« Le jour du pain »

Car un four à pain existe dans le jardin. Il attendait en silence qu'on le rallume. C'est chose faite. Une équipe de bénévoles motivés s'est ainsi formée. Au cours de l'année, quatre fournées sont sorties du four pour le plus grand plaisir des passionnés et des gourmands. Il a fallu apprendre à connaître le four, l'appriivoiser. Le rythme est pris, on pétrit le vendredi soir à la bibliothèque et on enfourne le samedi. On façonne, on chauffe le four, on attend que le pain lève, on discute, on boit un café, on sort les braises, on disserte sur la température, on enfourne, ça sent bon, ça donne faim. Et surtout on partage le pain encore chaud.





« Le café livre »

Tous les mois, comme les chevaliers de la table ronde assis en cercle, les lecteurs de tous horizons partagent leurs livres : leurs surprises, leurs découvertes, parfois leurs déceptions, leurs préférés, leurs coups de cœurs... Les livres et le café bien entendu avec un petit gâteau maison au gré des saisons.



C'est aussi des ateliers ponctuels de découverte partagés avec le réseau de la médiathèque :

- Réalité virtuelle
- Compostage
- Art floral (Kokédama...)
- Pliage de livres
- Chasse aux œufs
- Décoration de fêtes (halloween, Noël...)

Une belle réussite pour la commune avec de nombreux projets pour 2024.

Les livres font voyager... ou le voyage d'automne de la bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé du 19 au 20 octobre 2023 un voyage à thème. 32 personnes y ont participé. Après le Berry avec George Sand et Alain-Fournier, le Bordelais avec Montaigne et François Mauriac dans les années pré-Covid, cette petite escapade littéraire nous conduisait en Bourgogne.

La maison natale de Colette à Saint Sauveur en Puisaye était le cœur de ce voyage. Ouverte en 2016 après cinq années de restauration au plus près de ce qu'elle était pendant l'enfance de Colette, sa visite nous plonge dans l'univers qui lui a inspiré, entre autres, la série des Claudine. De la salle à manger où trône le chapeau de paille de Sido, la mère, au bureau du Capitaine, le père, et ses livres que dévorait Colette à la petite chambre où elle dormait enfant, tout semble figé pour l'éternité. Il ne faut pas oublier les deux jardins chers à Sido avec la glycine plus que centenaire qui a tordu la grille en fer donnant sur la rue, permettant à Colette et ses frères de s'échapper du jardin sans être vus.





Marie Noël, poétesse peu connue, a passé sa vie entière à Auxerre. Née en 1883, reconnue de son vivant par Montherlant, Aragon et bien d'autres dont Colette, elle est aujourd'hui oubliée comme tant d'autres femmes écrivaines ou poétesses. Voici un extrait d'un de ses poèmes intitulé : *Chanson*

*Quand il est entré dans mon logis clos,
J'ourlais un drap lourd près de la fenêtre,
L'hiver dans les doigts, l'ombre sur le dos...
Sais-je depuis quand j'étais là sans être ?*

*Et je cousais, je cousais, je cousais...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu faisais ?*

Mais la région natale de Colette et de Marie Noël est aussi celle du vin de Sancerre. Une visite à la coopérative s'imposait et quelques cartons de vin ont rejoint les soutes du bus.



Le château de Guédelon

Le château de Guédelon était la dernière étape de notre voyage. Commencé en 1997, une quarantaine d'œuvriers (carriers, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, forgerons, tuiliers, charretières, cordiers...) construisent aujourd'hui ce château fort du XIIIe siècle selon les techniques et avec les outils et les matériaux utilisés au Moyen Âge : la pierre, le bois et la terre présents sur le site.

Deux journées bien remplies et sous le soleil ; la pluie a attendu notre départ de Guédelon pour se remettre à tomber !



Les évènements passés...



Etat Civil au 6 décembre

4 naissances
3 garçons et 1 fille

6 mariages
2 PACS

9 décès

5 permis de construire





Octobre Rose

Notre commune s'est transformée en rose le temps d'un instant, pour soutenir Octobre Rose, campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Vous avez pu donc voir des parapluies roses ornant la Mairie, les devantures des commerces et lors de vos déplacements sur les routes de Lagarde-Marc-La-Tour, des parapluies suspendus aux fenêtres, aux balcons et parterres de fleurs des habitants de la commune

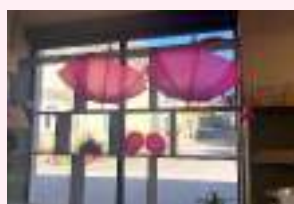
Des points de collectes ont pu être mis en place ainsi que la vente de porte-clés et parapluies chez les commerçants et services de la commune afin de récolter des dons qui seront reversés à la Ligue contre le Cancer.

De plus une sensibilisation à l'autopalpation s'est déroulée au salon de coiffure de Lagarde où les intervenants de la Ligue ont pu enseigner les gestes appropriés pour la palpation.

Ce fut un bon moment d'échanges et de convivialité.

Nous encourageons chaque femme et homme, ne les oublions pas, (1% des cas), à pratiquer l'autopalpation. La prévention est la clé !!!

Merci à toutes et à tous, commerçants et participants pour votre implication pour cette première édition, et rendez-vous l'année prochaine.



Opération nettoyage des chemins

Pour la dixième année, le dimanche 2 juillet dernier, les bénévoles des différentes associations de la commune, en partenariat avec la municipalité, se sont mobilisés pour ce nettoyage. Répartis en plusieurs équipes et armés de tronçonneuses, cisailles et débroussailleuses, ils ont travaillé sur les chemins et les abords de l'étang.

La matinée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse.

Pendant ce temps, au chalet de l'étang, une autre équipe préparait le repas de midi financé par la municipalité avec le sanglier offert par la Société de chasse et cuit au barbecue.

Grâce à cette journée, et aux précédentes, les chemins de notre village sont préservés et entretenus pour l'usage de tous.



Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

de la Mairie chef-lieu à Lagarde-Enval :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
vendredi 9h à 12h et 14 à 16h. Samedi de 9h à 12h.

Fermée un samedi sur trois.

La mairie est fermée le mercredi toute la journée.

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax : 05 55 27 33 06

Email : lagarde-enval@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

de la Mairie déléguée à Marc-La-Tour :

Mardi de 9h à 12h

Un samedi sur deux (semaine paire) de 9h à 12h

Tel : 05 55 27 11 98 - Fax : 05 55 27 10 06

Email : mairiemarclatour@wanadoo.fr

Les élus se tiennent à la disposition de la population (prendre rendez-vous aux secrétariats).

Du côté de l'Agglo

Engagement d'un nouveau dispositif de collecte des déchets, avec mise en place de la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative : Le futur schéma de collecte.

Rappel : pourquoi engager un nouveau dispositif de collecte ?

- Des contraintes réglementaires directes : évolution législative/taxe sur les activités polluantes, loi anti gaspi loi relative à la transition écologique, généralisation des bio déchets,
- Des contraintes indirectes : augmentation du coût de l'incinération multiplié par 2 entre 2019 et 2025, reconstruction de l'incinérateur de Saint Pantaléon,
- Des contraintes externes : explosion des coûts de l'énergie.

Objectifs : diminution de 30% des déchets ménagers produits par les habitants

- Poursuivre la prévention, faciliter le tri, réduire notre impact sur l'environnement, mettre en place incitativité/tarification avec une part fixe et une part variable en fonction des déchets produits ;
- La mise en place implique une nouvelle organisation de collecte des seules ordures ménagères, des investissements importants : colonnes aériennes, semi-enterrées, camions collecteurs, etc.
- Le déploiement du service se fera courant 2025.

A Lagarde-Marc-la-Tour, une dizaine de PAV points d'apport volontaires seront installés à des endroits stratégiques contrairement à ce qui avait été envisagé, il n'y aura plus de collecte au porte à porte.

Syndicat des Deux Vallées

Rapport sur le prix et la qualité (Extrait)

Les caractéristiques du réseau :

- 6683 abonnés en 2022, 605 pour Lagarde-Marc-la-Tour,
- 600.000m3 prélevés, 45600 pour Lagarde-Marc-la-Tour,
- Plus de 600 kms de réseau, 55 pour Lagarde-Marc-la-Tour,
- 25 stations de traitement, le Fauvaillot pour Lagarde-Marc-la-Tour,
- 650.000 m3 distribués, 460.000 facturés, des pertes à hauteur de 190.000 m3 d'où un rendement du réseau de 70%.
- Des indicateurs de performance : des taux de conformité pour la microbiologie de 100%, 95% pour les paramètres physico-chimiques,
- Une durée d'extinction de la dette de 4 ans,
- 45.000 € d'impayés soit 3% des recettes qui s'élèvent à 545.000 € pour l'abonnement, 700.000 € pour la consommation.

Pour rappel, la commune a perdu la compétence distribution de l'eau potable en 2020 et a adhéré au syndicat des deux vallées : une harmonisation des tarifs a été mise en place, l'objectif étant qu'à la fin de la période de lissage de 6 ans, les 22 communes du syndicat soient au même tarif : soit 102, 05 € pour l'abonnement et 1,74 € par m3 consommé. Avec 5% d'évolution des tarifs chaque année.

Au départ, en 2020 pour Lagarde, c'était 41,04 € pour l'abonnement et 0.93 € par m3 consommé.

Pour un volume consommé de 120 m3, la redevance totale passerait de 133,94 € à 276,05 € plus que le double et on sait déjà que ce ne sera pas suffisant !!

Le seul levier dont nous disposons c'est de diminuer notre consommation, faire la chasse aux fuites et utiliser la possibilité d'un prélèvement automatique mensuel pour étaler la facture...



Les événements à venir

BONNE ANNÉE 2024

**Daniel RINGENBACH, Maire de LAGARDE-MARC-LA-TOUR
et le conseil municipal**

Ont le plaisir de convier les habitants de la commune

A la CÉRÉMONIE DES VŒUX qui aura lieu

Le Samedi 6 janvier 2024 à 18h30

A l'Espace polyculturel.

**Nous vous attendons nombreux pour ce moment convivial
qui marquera le début de l'année.**



La vie des Associations



**Un bulletin spécial association paraîtra en début d'année prochaine
et présentera le calendrier des festivités pour 2024**

